

de Marché dans ledit Village de *Nicolet*, et autoriser les Pétitionnaires à établir des Règlements de Police dans ledit Village, sous telles clauses, conditions, restrictions et provisions qui, dans sa sagesse, seront jugées nécessaires.

Sur Motion de Mr. *Viger*, secondé par Mr. *Bellet*,

RESOLU, Que ladite Pétition soit référée au Comité auquel a été référée la Pétition de divers Habitans, Francs-tenanciers du Village de *Berthier*, Comté de *Warwick*.

Sur Motion de Mr. *Cuvillier*, secondé par Mr. *M'Cord*,

ORDONNE', Mr. *Cuvillier* ait la permission d'introduire un Bill pour établir une Banque en cette Province.

Il a en conséquence présenté ledit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

ORDONNE', Que ledit Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Sur Motion de Mr. *Cuvillier*, secondé par Mr. *Bellet*,

RESOLU, Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer les voies et moyens pour établir un Guet dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*, et pour éclairer lesdites Cités : et aussi pour fixer le montant des Sommes à voter pour défrayer les dépenses d'un tel établissement.

Mr. *Lacombe*, du Comité de toute la Chambre auquel avoit été référé le Message de Son Excellence relativement aux réparations faites à l'E-vêché, a fait rapport, conformément à l'Ordre, des Résolutions du Comité : Et il a lu le Rapport à sa place, et ensuite l'a remis à la Table du Greffier, où lesdites Résolutions ont été lues de nouveau, et sont comme suit :